

BAREMES DES HONORAIRES

Honoraires transactions immeubles et terrains		
Par tranches cumulées		
- De 0 à 60 000 €		10 %
- De 60 001 à 500 000 €		3 %
A partir de 500 000 €		
- Forfait de		3,5 %
Honoraires Transactions Immeubles neufs et terrains de Lotisseurs Aménageurs		
Prix affichés = Prix Promoteurs et Aménageurs		
Honoraires Locations pour le locataire et le bailleur		
Habitations	-Visite, constitution dossier et rédaction bail	10,00€/m ²
	-Etat des lieux	3,00€/m ²
Locaux Professionnels		
1 mois de loyer HT pour le bailleur et pour le preneur		